RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1993 B 01193
Numéro SIREN : 391 661 295
Nom ou dénomination : SA FRANCIS FAYOLLE

Ce dépôt a été enregistré le 21/09/2019 sous le numéro de dépôt 13826

15826

CORREGE CONSULTING

[redacted]

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PONTOISE

21 SEP. 2019

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31/12/2018

Vincent CORREGE
5 rue des Bateliers
94170 LE PERREUX SUR MARNE
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

Jean Michel [illegible]
50, avenue Louis Luc
94600 CHOISY LE ROI
Commissaire aux comptes
Membre de la Cie Régionale de PARIS

SOCIETE FRANCIS FAYOLLE

S.A. au capital de 2 400 000 €
30 rue de l'égalité,
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY

A l'Assemblée Générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels consolidés de la société FRANCIS FAYOLLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Nous certifions que les comptes annuels consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe sur les règles et méthodes comptables expose les principes retenus pour la présentation des comptes. Dans le cadre de notre appréciation de ces règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe et nous nous assuré de leur correcte application.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

1. Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

2. Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Directoire consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Au Perreux sur Marne le 11 juin 2019

Vincent CORREGE
Commissaire aux comptes

A Choisy le Roi le 11 juin 2019

Jean Michel HELIENNE
Commissaire aux comptes

1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	31/12/2018 Valeurs brutes	Amort. Prov.	Valeurs nettes	31/12/2017 Valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	1 352	(1 207)	144	92
Ecarts d'acquisition	29 093	(24 370)	4 723	5 469
Immobilisations corporelles	116 040	(77 463)	38 577	35 516
Immobilisations financières	2 299	-	2 299	2 060
Titres mis en équivalence	585	-	585	409
Total Actif Immobilisé	**149 368**	**(103 040)**	**46 328**	**43 547**
Stocks et en-cours	12 199	(24)	12 176	18 378
Clients et comptes rattachés	150 130	(659)	149 471	120 632
Impôts différés - actif	6 040	-	6 040	5 488
Autres créances et comptes de régularisation	14 645	(6)	14 639	14 030
Valeurs mobilières de placement	3 757	(52)	3 705	4 250
Disponibilités	62 018	-	62 018	40 812
Total Actif	**398 158**	**(103 781)**	**294 377**	**247 136**

(en milliers d'euros)	31/12/2018 Valeurs nettes	31/12/2017 Valeurs nettes
Capital	2 400	2 400
Réserves	67 744	65 537
Réserves de conversion groupe	(5 223)	(4 135)
Résultat de l'exercice	14 013	2 207
Total Capitaux Propres	**78 934**	**66 009**
Intérêts hors groupe	3 630	3 994
Provisions pour risques et charges	8 511	6 558
Emprunts et dettes financières	26 307	28 972
Impôts différés - passif	2 136	1 940
Fournisseurs et comptes rattachés	116 637	104 701
Autres dettes et comptes de régularisation	58 223	34 961
Total Passif	**294 377**	**247 136**

2 Compte de résultat

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	476 696	391 295
Autres produits d'exploitation	(1 013)	8 827
Achats consommés	(357 021)	(301 608)
Charges de personnel	(83 844)	(77 848)
Autres charges d'exploitation	(2 502)	(2 854)
Impôts et taxes	(4 456)	(4 321)
Variations nettes des amortissements et des provisions	(5 742)	(3 931)
Résultat d'exploitation	**22 120**	**9 562**
Charges et produits financiers	(47)	(289)
Résultat courant des sociétés intégrées	**22 073**	**9 272**
Charges et produits exceptionnels	(2 844)	(2 023)
Impôt sur les bénéfices	(4 049)	(3 143)
Résultat net des entreprises intégrées	**15 180**	**4 106**
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	293	26
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	(685)	(715)
Résultat net de l'ensemble consolidé	**14 788**	**3 417**
Intérêts minoritaires	(776)	(1 210)
Résultat net (part du groupe)	**14 013**	**2 207**
Résultat par action (€)	9,23	1,45

3 Tableau de financement par l'analyse des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net total des sociétés consolidées	14 788	3 417
Elimination des amortissements et provisions	8 660	6 798
Elimination de la variation des impôts différés	(310)	166
Elimination des plus ou moins values de cession	(64)	55
Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence	(293)	(36)
Total marge brute d'autofinancement	**22 782**	**10 401**
Dividendes reçus des mises en équivalence	126	24
Variation du BFR lié à l'activité	12 154	9 573
Flux net généré par (affecté à) l'activité	**35 062**	**19 997**
Acquisition d'immobilisations	(10 247)	(7 121)
Cession d'immobilisations	542	285
Incidence des variations de périmètre	(13)	(496)
Variation nette des placements court terme	-	2
Flux net provenant des (affecté aux) investissements	**(9 718)**	**(7 330)**
Dividendes versés par la société mère	0	(205)
Dividendes versés aux minoritaires	(1 165)	(1 057)
Emissions d'emprunts	4 983	1 852
Remboursements d'emprunts	(3 575)	(3 008)
Subventions d'investissements reçues	25	47
Variation nette des concours bancaires	-	-
Flux net provenant du (affecté au) financement	**269**	**(2 371)**
Incidence de la variation des taux de change	(903)	(805)
Incidence des changements de principes comptables	-	-
Variation de trésorerie	**24 710**	**9 491**
Trésorerie d'ouverture	25 411	15 920
Trésorerie de clôture	50 120	25 411

4 Présentation du groupe et faits marquants de l'exercice

4.1 Présentation du groupe

La société SA FRANCIS FAYOLLE est une société anonyme de droit français qui est domiciliée, au 30 rue de l'Egalité à Soisy Sous Montmorency.

Pour la clôture au 31 décembre 2018, les comptes consolidés du Groupe FAYOLLE comprennent la société mère et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe »).

Le groupe FAYOLLE est une entreprise générale de Bâtiment et Travaux Publics intervenant en France et au Canada dans les services d'activités suivants : BTP, génie civil, assainissement et industries.

4.2 Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2018, les faits marquants ont été les suivants :

- La création de la SEP A15 ETFF Soletanche Nge Sogea Freyssinet (filiale de l'Entreprise de Travaux Fayolle et Fils),
- La dissolution de la société Allier Bricolage,
- La TUP de la société MASC avec la société SA Francis Fayolle,
- La TUP de la société RECIPON avec la société SA Francis Fayolle.

5 Référentiel comptable, modalités de consolidation, méthodes et règles d'évaluation

5.1 Référentiel comptable

Les comptes consolidés sont établis en conformité avec la réglementation française sur les comptes consolidés, telle que reprise dans le règlement 99-02 du 29 avril 1999, du Comité de la réglementation comptable (CRC), homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, et avec les principes de la septième directive européenne du 13 juin 1983 qui s'applique aux comptes consolidés, modifiée et amendée par la directive 2006/46 du 14 juin 2006.

Les conventions comptables générales ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et de l'indépendance des exercices. Les comptes consolidés sont établis selon la méthode du coût historique.

5.2 Modalités de consolidation

5.2.1 Méthodes de consolidation

Les filiales contrôlées directement ou indirectement par le groupe FAYOLLE sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale. Cette méthode consiste à inclure dans les comptes du Groupe les éléments du bilan et du compte de résultat de chacune des sociétés concernées, après élimination des opérations et des résultats internes, en distinguant la part du Groupe de celle des intérêts minoritaires.

Les sociétés contrôlées conjointement sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes du Groupe la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, aucun intérêt minoritaire n'est constaté.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence. Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres possédés le montant de la part qu'ils représentent dans les capitaux propres de la société, incluant le résultat de l'exercice.

5.2.2 Méthode de conversion

Les sociétés détenues n'ayant pas comme monnaie de référence l'euro sont consolidées selon la méthode du cours de clôture pour le bilan et selon le cours moyen pour le compte de résultat.

5.2.3 Ecarts d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition des titres constitue l'écart d'acquisition. Les frais d'acquisition de titres sont incorporés nets d'impôt au coût d'acquisition des titres. L'écart d'acquisition positif est inscrit à l'actif immobilisé.

Le groupe a adopté le règlement ANC n°2015-07 du 23 novembre 2015. A la date de première application de ce nouveau règlement (le 1er janvier 2016) le Groupe a choisi de conserver les durées d'amortissement antérieurement déterminées pour tous les écarts d'acquisition inscrits au bilan consolidé au 31 décembre 2015.

Ces écarts d'acquisition sont amortis d'après le business plan, sur des périodes déterminées, au cas par cas et la durée d'amortissement n'excéde pas 20 ans. Les écarts d'acquisition négatifs sont reportés au résultat sur une durée de 15 ans maximum.

Si des changements significatifs défavorables interviennent dans les éléments qui ont servi à déterminer le plan d'amortissement, ils conduisent à un amortissement exceptionnel ou à la modification du plan d'amortissement. Si des changements significatifs favorables interviennent, ceux-ci conduisent à une modification du plan d'amortissement futur à l'exclusion de toute reprise d'amortissement.

Pour les acquisitions à compter du 1er janvier 2016, lorsqu'il n'y a pas de limite prévisible à la durée pendant laquelle l'écart d'acquisition procurera des avantages économiques au groupe, ce dernier n'est pas amorti. Pour cette raison, le Groupe n'amortit pas les nouveaux écarts d'acquisition.

Lorsque la durée d'utilisation de l'écart d'acquisition est non limitée : la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est comparée à sa valeur actuelle. Si la valeur actuelle devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière, est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation qui est irréversible. La valeur actuelle est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

La valeur vénale repose sur les informations disponibles jugées les plus fiables, telles un prix de cession figurant dans un accord de vente, un prix de marché de l'actif ou encore des transactions comparables récentes ; celle-ci est nette des frais de cession.

La valeur d'usage est la valeur actualisée des avantages économiques futurs attendus de son utilisation. Elle est déterminée à partir des flux de trésorerie estimés sur la base des plans ou budgets établis sur 5 ans maximum, les flux étant au-delà extrapolés par application d'un taux de croissance constant ou décroissant, en fonction des perspectives économiques. Le taux d'actualisation est un taux reflétant la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif dans la perspective d'utilisation de l'actif par l'entité.

5.2.4 Dates de clôture

Toutes les sociétés clôturent leur exercice au 31 décembre 2018.

5.3 Méthodes et règles d'évaluation

5.3.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production. Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations sont exclus du coût de revient des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les durées réelles d'utilisation en application des règlements CNC 2002-10 et 2004-06. Le différentiel entre les durées d'usage et les durées réelles est traité en amortissements dérogatoires dans les comptes sociaux.

Les méthodes comptables retenues ont été les suivantes :

	Durée	**Méthode**
Logiciel	1 an	L
Construction	10 à 40 ans	L
Intallation technique, mat. outillage	3 à 8 ans	L
Installations générales	8 à 10 ans	L
Matériel de transport	4 à 7 ans	L
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	L
Mobilier	5 à 10 ans	L

5.3.2 Frais de recherche et développement

Non applicable dans le groupe.

5.3.3 Créances

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

5.3.4 Crédit-bail

Les biens acquis en crédit-bail par les sociétés consolidées par intégration globale sont enregistrés en immobilisations et amortis. Leur financement est recalculé sur la durée des contrats.

5.3.5 Stocks

Les stocks de matières premières ont été évalués au prix d'achat. Les travaux en cours sont valorisés suivant les situations de travaux établies par l'entreprise.

5.3.6 Conversion des éléments en devises

Les écarts de conversion comptabilisés dans les comptes sociaux sont retraités en consolidation en résultat financier.

5.3.7 Trésorerie

Dans le tableau des flux de trésorerie consolidé, la trésorerie est définie comme l'ensemble des liquidités du groupe en comptes courants bancaires, caisses, valeurs mobilières de placement et de dépôts à terme, sous déduction des concours bancaires à court terme.

5.3.8 Provisions

Une provision est constituée lorsque le groupe à une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable, ou certain, que cette obligation provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.
Les provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

5.3.9 Retraite et engagements assimilés

Les obligations des sociétés françaises liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la date du 31 décembre 2018.

Ces indemnités font l'objet d'une comptabilisation en provisions.

5.3.10 Impôt sur les bénéfices

Les impôts différés, déterminés selon la méthode du report variable résultent des différences dans le temps entre les charges et produits retenus pour l'établissement des comptes consolidés et ceux retenus pour le calcul de l'impôt sur les bénéfices des sociétés. Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt applicable lors du reversement des différences temporaires, tel qu'il résulte des lois et règlements en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les impôts différés en France sont calculés au taux de :

- 25% pour les engagements de retraite ;
- 33% à 25% pour l'activation des déficits reportables, sur la base d'un tax planning.

En application du règlement CRC 99-02, l'ensemble des actifs et passifs d'impôt est comptabilisé sous réserve des tests annuels de dépréciation par rapport aux résultats futurs espérés qui peuvent conduire soit à susprendre une comptabilisation annuelle, soit à effectuer une provision complémentaire.

5.3.11 Résultat courant – résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel reprend les événements ou opérations clairement distincts des activités ordinaires et qui ne sont pas, en conséquence, supposés se reproduire de manière fréquente ou régulière.

5.3.12 Charges et produits exceptionnels

Les charges et produits exceptionnels sont ceux dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation normale de l'entreprise.

5.3.13 Résultat par action

Le résultat par action correspond au résultat net consolidé – part du groupe – se rapportant au nombre moyen pondéré d'actions de la société mère, en circulation au cours de l'exercice (à l'exception des actions propres).

5.4 Méthodes préférentielles

5.4.1 Engagements de retraite

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les obligations liées aux indemnités légales ou conventionnelles de départ à la retraite ont été évaluées à la clôture et font l'objet d'une comptabilisation en provision.

5.4.2 Opérations de location financement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations significatives réalisées au moyen d'un contrat de location-financement sont retraitées selon des modalités identiques à une acquisition à crédit pour leur valeur d'origine au contrat. Les amortissements sont conformes aux méthodes et taux précités pour les immobilisations acquises, et l'incidence fiscale de ce retraitement est prise en compte.

5.4.3 Enregistrement des produits à l'avancement

Conformément au paragraphe 300 du règlement 99.02, les opérations partiellement achevées à la clôture de l'exercice sont comptabilisées suivant la méthode de l'avancement.

6 Informations relatives au périmètre de consolidation

Les méthodes de consolidation sont détaillées en § 5.2.1.

6.1 Liste des sociétés consolidées

Unités	Taux d'intérêt 2018	Taux de contrôle 2018	Méthode de conso.	Taux d'intérêt 2017	Taux de contrôle 2017	Méthode de conso.
SA F. FAYOLLE (MERE)	**100,00 %**	**100,00 %**	**IG**	**100,00 %**	**100,00 %**	**IG**
AB PARCS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ACOMA	74,55 %	100,00 %	IG	74,55 %	100,00 %	IG
ALLIANCE ENTREPRISE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ALLIER BRICOLAGE	96,86 %	97,05 %	IG	96,86 %	97,05 %	IG
APPLIC SOL	99,83 %	99,83 %	IG	99,83 %	99,83 %	IG
AUBUSSON BRICOLAGE	97,05 %	100,00 %	IG	97,05 %	100,00 %	IG
BUTIN-SEDIC	74,55 %	99,80 %	IG	74,55 %	99,80 %	IG
DESPIERRE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
ENTREPRISE DE TRAVAUX FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE CANADA INC	99,99 %	99,99 %	IG	99,99 %	99,99 %	IG
FAYOLLE DESAMIANTAGE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE ET FILS	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE MARINE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FAYOLLE PLAISANCE	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
FILLOUX	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
HYGIENE SERVICE IMMOBILIER FAYOLLE	74,70 %	100,00 %	IG	74,70 %	100,00 %	IG
MASC	-	-	NI	100,00 %	100,00 %	IG
NEREV	20,00 %	20,00 %	MEE	20,00 %	20,00 %	MEE
PHILIPPON	43,30 %	43,30 %	IG	43,30 %	43,30 %	IG
RECIPON	-	-	NI	100,00 %	100,00 %	IG
SANET	74,70 %	74,70 %	IG	74,70 %	74,70 %	IG
SANET CONTRÔLE	74,70 %	100,00 %	IG	74,70 %	100,00 %	IG
SCI LES LANDES DE BOISSY	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SCI LIBAG	30,00 %	30,00 %	MEE	30,00 %	30,00 %	MEE
SCI VERGEDES	74,62 %	100,00 %	IG	74,62 %	100,00 %	IG
SEP A15 ETFF SOLETANCHE	20,00 %	20,00 %	MEE	-	-	-
SEP EIFFAGE FAYOLLE	45,00 %	45,00 %	IP	45,00 %	45,00 %	IP
SEP FAYOLLE EMISSAIRE GENERAL NORD	60,00 %	60,00 %	IP	60,00 %	60,00 %	IP
SEP FEF SAT REHA COLLECT RUE LENINE IVRY	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP FTP	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP LIMEIL BREVANNES	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SEGEX REFECTION PALAIS BOURBON - ASSEMBLEE GENERALE	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SEP SOGEA ANTENNE DU BOURGET	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA ISSY LES MLX	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP SOGEA LA TORCHE	40,00 %	40,00 %	IP	40,00 %	40,00 %	IP
SEP UFD	50,00 %	50,00 %	IP	50,00 %	50,00 %	IP
SFE	47,50 %	47,50 %	IP	47,50 %	47,50 %	IP
SNT	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SORBA	100,00 %	100,00 %	IG	100,00 %	100,00 %	IG
SOTRAMAT	50,00 %	50,00 %	IG	50,00 %	50,00 %	IG
TRA SABLE	24,90 %	33,33 %	MEE	24,90 %	33,33 %	MEE

IG : Intégration Globale
IP : Intégration proportionnelle
MEE : Mise en équivalence
NI : Non intégré (en cas de fusion ou de liquidation)

6.2 Evolution du périmètre de consolidation

Entrées de périmètre

Les sociétés suivantes sont entrées dans le périmètre sur l'exercice :

- SEP A15 ETFF Soletanche Nge Sogea Freyssinet

Sorties de périmètre

Les sociétés suivantes ne font plus partie du périmètre de consolidation :

- Allier Bricolage (liquidation)
- Masc (TUP avec SA Francis Fayolle)
- Recipon (TUP avec SA Francis Fayolle)

7 Explications des postes du bilan et du compte de résultat et de leurs variations (en milliers d'euros)

7.1 Postes du bilan

7.1.1 Actif immobilisé

7.1.1.1 Ecarts d'acquisition

(en milliers d'euros)	Ouverture	Entrées de périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Ecarts d'acquisition	29 796	13	-	(716)	-	29 093
Amt/dép. écarts d'acquisition	(24 327)	-	(685)	642	-	(24 370)
Total Valeur Nette	**5 469**	**13**	**(685)**	**(75)**	**-**	**4 723**

L'écart d'acquisition en colonne « Entrées de périmètre » correspond à une acquisition au sein du palier Fayolle Canada Inc.

Les écarts d'acquisition du groupe sont ventilés comme suit :

	31/12/2018			31/12/2017		
(en milliers d'euros)	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette	Valeur Brute	Amort	Valeur Nette
Fayolle Canada Inc	19 030	(17 354)	1 676	19 733	(17 311)	2 422
Entreprise Travaux Fayolle	778	-	778	778	-	778
Aubusson Bricolage	2 269	-	2 269	2 269	-	2 269
Autres	7 016	(7 016)	-	7 016	(7 016)	-
Total	**29 093**	**(24 370)**	**4 723**	**29 796**	**(24 327)**	**5 469**

7.1.1.2 *Immobilisations incorporelles*

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Clôture
Concessions, brevets & droits similaires	513	19	-		-	532
Logiciels	124	65	-		-	188
Autres immobilisations incorporelles	654	-	-		(24)	631
Immobilisations incorporelles	**1 292**	**84**	**-**		**(24)**	**1 352**
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	(488)		-	(6)	-	(494)
Amt/Dép. logiciels	(105)		-	(24)	-	(130)
Amt/Dép. autres immos incorp	(605)		-	-	22	(583)
Amt/dép. immobilisations incorporelles	**(1 199)**		**-**	**(30)**	**22**	**(1 207)**
Total valeur nette	**92**	**84**	**-**	**(30)**	**(2)**	**144**

7.1.1.3 *Immobilisations corporelles*

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	Clôture
Terrains	8 992	-	-		(56)	-	8 936
Agencements sur terrains	199	-	-		-	-	199
Constructions	25 640	582	(4)		(181)	213	26 250
Installations tech. materiel & outillage	49 120	5 840	(1 740)		(473)	(45)	53 702
Materiel de bureau	226	40	-		-		266
Materiel de transport	14 433	1 498	(516)		-	(0)	15 415
Materiel informatique	722	37	(9)		-	-	750
Immobilisations corporelles en cours	370	38	(45)		-	(325)	38
Avances et acomptes s/immo. corp.	-	64	-		-	-	64
Autres immobilisations corporelles	9 892	634	(12)		(207)	(15)	10 420
Immobilisations corporelles	**109 594**	**9 732**	**(2 324)**	**-**	**(917)**	**(45)**	**116 040**
Amt/Dep. constructions	(16 625)		(0)	(830)	39	-	(17 406)
Amt/Dep. materiel de bureau	(206)		-	(14)	-	-	(220)
Amt/Dep. materiel informatique	(624)		3	(56)	-	-	(675)
Amt/Dep. materiel transport	(11 276)		442	(1 080)	-	-	(11 915)
Amt/Dep. installt tech. materiel & outil	(36 423)		2 544	(3 220)	309	15	(37 744)
Depreciations des terrains	(1 789)		-	(24)	-	-	(1 814)
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	(7 134)		6	(721)	160	-	(7 689)
Amt/dep. immobilisations corporelles	**(74 078)**	**-**	**2 007**	**(5 945)**	**508**	**45**	**(77 463)**
Total valeur nette	**35 516**	**9 732**	**(318)**	**(5 945)**	**(409)**	**-**	**38 577**

7.1.1.4 Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	Ouverture	Acquisitions	Remboursement	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Titres de participation	442	323	-	(113)	102	853
Créances rattachées à des part.	478	5	-	-	-	483
Intérêts courus sur créances et prêts	1	-	(1)	-	-	7
Obligation	102	-	-	-	(102)	-
Prêts, cautionnements et autres créances	1 037	97	(156)	(23)	-	956
Immobilisations financières	**2 060**	**431**	**(157)**	**(36)**	**-**	**2 299**

Les principaux titres non consolidés sont les suivants:

	31/12/2018		31/12/2017	
Sociétés	% de détention	Valeur des titres	% de détention	Valeur des titres
FMLV (Société en commandite)	27%	196	27%	203
Dura Senior Living Real Estate Investment Fund	3%	275	N/A	-
Carthera	8%	359	8%	218
Chateau du Lou	10%	13	10%	13
Autres	NS	10	NS	8
Total		**853**		**442**

7.1.1.5 Titres mis en équivalence

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Titres mis en équivalence	**409**	293	(126)	(2)	10	**585**

Les titres mis en équivalence se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Résultat	Distribution	Variations des cours de change	Autres	Clôture
Filiales sous-palier Fayolle Canada Inc.	145	126	(102)	(2)	9	175
TRA SABLE	264	146	(24)	-	-	386
SEPA15 SOLETANCHE SOGEA FREYSSINET	-	23	-	-	-	23
Actif	**409**	**294**	**(126)**	**(2)**	**9**	**585**
UBAG	(12)	4	-	-	-	(8)
NEREV	(11)	(5)	-	-	-	(16)
Passif	**(22)**	**(1)**	**-**	**-**	**-**	**(25)**

7.1.2 Actif circulant

7.1.2.1 Créances

Ventilation des créances par échéance (valeurs brutes) :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	Moins de 1 an	Plus de 1an
Clients et comptes rattachés	150 128	150 128	-
Factures à établir	2	2	
Total Clients et comptes rattachés	**150 130**	**150 130**	**-**
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	1 748	1 748	-
Fournisseurs débiteurs (rrr et autres avoirs)	22	22	
Créances sur personnel & org. sociaux	118	118	-
Créances fiscales - hors IS	9 286	9 286	-
Etat, Impôt sur les bénéfices	786	786	-
Comptes courants - actif	1 323	1 323	-
Autres créances	192	192	-
Charges constatées d'avance	1 169	1 169	
Total Autres créances	**14 645**	**14 645**	

7.1.3 Capitaux propres

Au 31 décembre 2018, le capital social de 2 400 000 € se compose de 1 518 360 actions.

Tableau de variation des capitaux propres :

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Réserves de conversion groupe	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Ensemble consolidé
Situation à l'ouverture de l'exercice 2017.12	**2 400**	**65 514**	**244**	**(2 618)**	**65 539**	**3 815**	**69 354**
Affectation résultat N-1		244	(244)		-	-	
Dividendes versés	-	(205)	-	-	(205)	(1 042)	(1 247)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-
Variation des taux de change	-	-	-	(1 516)	(1 516)	10	(1 506)
Part du groupe dans le résultat	-	-	2 207	-	2 207	1 210	3 417
Autres mouvements	-	(15)	-	-	(15)	-	(15)
Situation à l'ouverture de l'exercice 2018.12	**2 400**	**65 537**	**2 207**	**(4 135)**	**66 009**	**3 994**	**70 003**
Affectation résultat N-1	-	2 207	(2 207)	-	-	-	
Dividendes versés	-	-	-	-	-	(1 065)	(1 065)
Variation de périmètre		-			-		
Variation des taux de change		-	-	(1 088)	(1 088)	21	(1 067)
Part du groupe dans le résultat		-	14 013		14 013	774	14 788
Autres mouvements	-	-	-	-	-	-	-
Situation à la clôture de l'exercice 2018.12	**2 400**	**67 744**	**14 013**	**(5 223)**	**78 934**	**3 626**	**82 560**

7.1.4 Provisions

Les provisions pour risques et charges s'analysent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Clôture
Provisions pour risques	4 546	2 884	(811)	6 621
Provisions pour charges	2 013	113	(235)	1 891
Total Provisions	**6 558**	**2 997**	**(1 045)**	**8 511**

Le poste des provisions pour charges inclut principalement les engagements de retraite.

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé d'accord particulier. Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe. L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles ont évolué en 2018 et sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,55%
- Taux de croissance des salaires : 1,5% pour les cadres et non cadres
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TV 88/90)
- Taux de turn over (âge pour abscence de turn over : 60 ans)
  - Fayolle hors ouvriers : 7,36%
  - Butin complet : 11,25%
  - Autres : 9,31%

La valeur actuelle probable des indemnités à verser s'élève à 1 159 k€ en 2018 contre 1 316 k€ en 2017 (hors sociétés mises en équivalence).

7.1.5 Emprunts et dettes financières

Les dettes financières se ventilent ainsi :

(en milliers d'euros)	Ouverture	Augmentation	Remb.	Variations des cours de change	Clôture
Emprunts auprès établiss. de crédit	9 039	4 955	(3 315)	(77)	10 602
Autres emprunts et dettes assimilées	277	26	(255)	(0)	47
Intérets courus sur emprunts - courant	4	3	(4)	-	3
Total Dettes financières MLT	**9 320**	**4 983**	**(3 575)**	**(77)**	**10 652**
Concours bancaires (dettes)	19 648	-	(3 774)	(223)	15 651
Interets courus non echus - Tresorerie passive	3	0	-	-	4
Total Dettes financières CT	**19 652**	**0**	**(3 774)**	**(223)**	**15 655**
Total Emprunts et dettes financières	**28 972**	**4 984**	**(7 348)**	**(301)**	**26 307**

Les échéances des emprunts et dettes financières :

(en milliers d'euros)	Clôture	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans
Emprunts auprès établiss. de crédit	10 602	2 690	6 696	1 215
Autres emprunts et dettes assimilées	47	36	11	-
Interets courus sur emprunts - courant	3	2	1	-
Total Dettes financières MLT	**10 652**	**2 728**	**6 708**	**1 215**
Concours bancaires (dettes)	15 651	15 651	-	-
Interets courus non echus - Tresorerie passive	4	3	1	-
Total Dettes financières CT	**15 655**	**15 654**	**1**	-
Total Emprunts et dettes financières	**26 307**	**18 382**	**6 709**	**1 215**

7.1.6 Dettes

Les dettes comprennent :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017	Moins de 1 an	Plus d'1 an
Factures non parvenues	-	332	-	-
Dettes fournisseurs	116 637	104 370	116 637	-
Total fournisseurs et comptes rattachés	**116 637**	**104 701**	**116 637**	-
Clients - Avances et acomptes reçus	17 597	149	17 597	-
Clients - Avoirs et RRR	-	255	-	-
Dettes sociales	8 834	8 685	8 834	-
Dettes fiscales	18 995	17 886	18 995	-
Dettes liées à l'intégration fiscale	31	-	31	-
Etat - impôts sur les bénéfices	3 804	2 167	3 804	-
Comptes courants - passif	2 901	1 661	2 901	-
Autres dettes	1 330	433	1 330	-
Produit Constaté d'avance	4 729	3 635	4 729	-
Autres non significatifs	-	8	-	-
Total Autres dettes	**58 223**	**34 961**	**58 223**	-

7.1.7 Impôts sur les résultats

Ventilation des impôts différés au bilan :

La variation des impôts différés nets (passif-actif) se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Incidence résultat	Variations des cours de change	Autres	31/12/2018
Impôts différés - actif	5 488	583	(28)	(3)	6 040
Impôts différés - passif	1 940	273	(75)	(3)	2 136
Solde net d'impôt différé	**3 548**	**310**	**47**	**0**	**3 905**

La ventilation des impôts différés par nature se présente comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2017	Impact résultat	Effets de change	31/12/2018
Amortissement dérogatoires et autres provisions	(223)	146	-	(77)
Provision sur en engagements de retraite	439	(52)	-	386
Changement de taux sur engagements de retraite	(110)	14	-	(96)
Provisions non déductibles et autres réintegrations	372	(63)	-	310
Reports deficitaires	5 415	24	-	5 439
Changement de taux sur reports déficitaires	(924)	-	-	(924)
ID sur le Groupe Fayolle CANADA	(1 421)	241	47	(1 133)
Impôts différés actifs (bruts) et passifs	**3 548**	**310**	**47**	**3 905**

Les impôts différés actifs s'élèvent à 6 M€ dont 4,5 M€ relatifs aux déficits reportables.

Le stock de déficits reportables non activés s'élève à 17,7 M€, soit un impôt différé non activé de 4,4 M€ (valorisé au taux de 25%).

7.2 Postes du compte de résultat

7.2.1 Ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique

			31/12/2018		*31/12/2017*	
(en milliers Euros)	31/12/2018	31/12/2017	France	Canada	France	Canada
Chiffre d'affaires	476 696	391 295	177 982	298 715	152 813	238 481

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe Fayolle s'élève à 476,7 M€ au titre de l'exercice 2018, soit une hausse de 85,4 M€ par rapport à 2017 s'analysant de la façon suivante :

- une augmentation de 25,2 M€ en France ;
- une augmentation très marquée de 60,2 M€ au Canada (hors impact de change - 13,3 M€).

7.2.2 Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	**31/12/2018**	**31/12/2017**
Chiffre d'affaires	**476 696**	391 295
Autres produits d'exploitation	**(1 013)**	8 827
Achats consommés	**(357 021)**	(301 608)
Charges de personnel	**(83 844)**	(77 848)
Autres charges d'exploitation	**(2 502)**	(2 854)
Résultat d'exploitation (avant impôts et taxes, amor. et déps)	**32 318**	**17 813**
Impôts et taxes	**(4 456)**	(4 321)
Variations nettes des amortissements et des provisions	**(5 742)**	(3 931)
Résultat d'exploitation	**22 120**	**9 562**

Le résultat d'exploitation est un produit de 22,1 M€ contre un produit de 9,6 M€ en 2017. Retraité des impôts et taxes et des variations nettes des amortissements, il s'établit à un produit de 32,3 M€ contre un produit de 17,8 M€ en 2017.

7.2.3 Charges et produits financiers

Le résultat financier s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	415	257
Charges financières sur emprunts et découverts bancaires	(568)	(550)
Coût de l'endettement financier	**(153)**	**(293)**
Revenus sur immobilisations financières	6	8
Provisions nets sur immobilisations financières	(52)	0
Opérations sur immobilisations financières	**(46)**	**8**
Gains de change	152	0
Pertes de change	(0)	(4)
Résultats de change	**152**	**(4)**
Total résultat financier	**(47)**	**(289)**

7.2.4 Charges et produits exceptionnels

Le résultat exceptionnel s'analyse de la manière suivante :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	385	157
Autres produits exceptionnels	(34)	529
Opérations de gestion et autres provisions	63	741
Subv. invest. virées au result. de l'ex.	2	-
Total Produits exceptionnels	**416**	**1 427**
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	(318)	(296)
Autres charges exceptionnelles	(497)	(919)
Opérations de gestion et autres provisions	(2 445)	(2 235)
Total Charges exceptionnelles	**(3 260)**	**(3 450)**
Résultat exceptionnel avant impôt	**(2 844)**	**(2 023)**

7.2.5 Impôt sur les bénéfices

Ventilation de la charge d'impôts au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Impôts différés	314	(166)
Impôt exigible	(4 263)	(2 977)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale	(100)	-
Impôt sur les bénéfices	**(4 049)**	**(3 143)**

Preuve d'impôts :
Le taux effectif d'impôt qui ressort au compte de résultat consolidé diffère du taux normal d'impôt en vigueur en France. L'analyse des origines de cet écart est présentée ci-dessous :

en milliers d'euros	31/12/2018
Résultat avant impôt	**18 837**
Taux d'imposition normal applicable en France (%)	33,33%
(Charge) produit d'impôt théorique	**(6 278)**
Incidence des :	
Impact de l'amortissement/dépréciation des GW et reprise des badwill	(184)
Autres différences permanentes	367
Différences de taux étrangers	844
Reconnaissance des déficits fiscaux reportables et des autres différences temporaires déductibles ou utilisation de déficits fiscaux et différences temporelles antérieurement non activées	516
Crédits d'impôts	524
Revenus taxés à taux réduit	104
Retenues à la source	(4)
Impact changement taux filiales françaises	13
Sociétés MEE	48
(Charge) produit d'impôt effectivement constaté	**(4 049)**
Taux d'impôt effectif (%)	21,49%

8 Autres informations

8.1 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

8.2 Rémunérations allouées aux dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas renseignée car sa communication conduirait indirectement à indiquer une rémunération individuelle.

8.3 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31/12/2017	31/12/2018
Engagements donnés		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	276 225	**184 527**
Autres	451	-
Engagements reçus		
Effets escomptés non échus	-	-
Avals et cautions	605	**2 436**
Autres	-	-

Dont cautions de marché émises au 31/12/2018 au Canada : 167 106 K€.

8.4 Effectifs

L'effectif moyen du groupe est d'environ 1 500 salariés au 31 décembre 2018 (dont 427 salariés au Canada).

8.5 Honoraires commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes pour la validation des comptes 2018 s'élèvent à 203 360€ HT.

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme au capital de 2 400 000 Euros
Siège social : 30 rue de l'Egalité - 95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille dix-neuf et le 26 juin à 17 heures les actionnaires de la Société FRANCIS FAYOLLE se sont réunis en assemblée générale ordinaire au siège social sur convocation faite par le Directoire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance.

M. HELENNE et M CORREGE, Commissaires aux comptes régulièrement convoqués, sont également présents.

M. Francis FAYOLLE préside la séance en sa qualité de Président du Directoire.

M. C.CHAILLIE et Mme Isabelle LEGRAND, les deux actionnaires, présents et acceptant, représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix, sont appelés comme scrutateurs.

M. Bruno FAYOLLE est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent le nombre d'actions requis pour la tenue de l'assemblée tant sous sa forme ordinaire qu'extraordinaire.

En conséquence, l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires :

- Feuille de présence à l'assemblée ;
- Pouvoirs des actionnaires représentés par des mandataires ;
- Formulaires de vote par correspondance ;
- Copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires ;
- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance
- Comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Texte des projets de résolutions proposées par le Directoire à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions ;
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et des comptes consolidés; quitus aux Directoire et Conseil de Surveillance
- Affectation du résultat ;
- Fixation du montant des jetons de présence ;

BF IL CCH FF

Le Président donne lecture du rapport du Directoire, du Conseil de Surveillance et des rapports des Commissaires aux comptes.
Puis, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.
Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion du Directoire, du rapport du Conseil de Surveillance et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

> Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, l'Assemblée prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 6592€ au titre des charge non déductible visés par l'article 39-4 du CGI..

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution

L'Assemblée générale décide d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 1 606 361 € au compte « autres réserves » qui sera porté en conséquence à 99 399 188 €.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	0	0
2016	205 000	205 000
2017	0	0

Troisième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés au 31 décembre 2018 ainsi que les opérations transmises dans ces comptes ou résumées dans le rapport sur la gestion du groupe inclus dans le rapport de gestion.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, sur les conventions relevant de l'article L.225-38 et suivants du code de commerce, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, soumise à un droit de vote auquel les actionnaires intéressés, n'ont pas participé, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution

L'assemblée Générale décide de fixer le montant des jetons de présence relatifs aux membres du conseil de Surveillance à la somme de 35 000€

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 18 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT
Francis Fayolle

LE SECRETAIRE
Bruno FAYOLLE

LES SCRUTATEURS

Claude Chaillié

Isabelle Legrand

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et conseil de surveillance
au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY SOUS MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU DIRECTOIRE
DU 28 MARS 2019

Le vingt huit mars deux mille dix-neuf, à 17 heures, le Directoire s'est réuni au siège social sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Arrêté des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Transmission des comptes au Conseil de Surveillance
- Décisions à prendre pour la préparation et la convocation de l'assemblée générale annuelle ordinaire sur les comptes dudit exercice.
- Arrêté du rapport de gestion du Président et transmission au Conseil de surveillance
- Questions diverses.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

Monsieur Francis Fayolle et Madame Isabelle Legrand.

La séance est présidée par Mr Francis Fayolle, Président du Directoire.

Mr Jean-Michel HELENNE, commissaire aux comptes, dûment convoqué, est absent et excusé.

Le Président du Directoire constate que la moitié au moins des membres en fonction est présente et que le Directoire peut valablement délibérer.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Le Directoire procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, de l'inventaire, du bilan et l'annexe, du compte de résultat.

Le Président précise que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, les dits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 1 106 600 € et un résultat bénéficiaire de 1 606 361 €.

En conséquence ces comptes seront transmis au Conseil de Surveillance pour avis.

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Le Directoire procède à l'examen des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le Président précise que les comptes consolidés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, arrête définitivement les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, les dits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires consolidé de 476 696 K€ et un résultat consolidé bénéficiaire de 14 788 K€.

En conséquence ces comptes seront transmis au Conseil de Surveillance pour avis.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Après en avoir délibéré, le Directoire décide à l'unanimité de proposer à l'Assemblée Générale d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 1 606 361 € en totalité au compte « réserves ».

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, les anciennes conventions précédemment autorisées ont poursuivi leurs effets sous réserve d'ajustements tarifaires.

Le Président précise que les Commissaires aux comptes en ont été régulièrement informés pour l'établissement de leur rapport spécial.

CONVOCATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

Le Directoire décide de convoquer les actionnaires en Assemblée Générale ordinaire annuelle le 26 juin 2019 à 17Heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Directoire
- Rapport du Conseil de Surveillance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018
- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 225-38 et suivants du Code de commerce ; approbation de ces conventions
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus aux Directoire et conseil de surveillance.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Affectation du résultat
- Questions diverses

RAPPORTS - RESOLUTIONS

Le Directoire arrête ensuite les termes du rapport qu'il présentera à l'assemblée suite à sa transmission au Conseil de Surveillance pour avis, ainsi que le texte des résolutions qui seront proposées au vote des actionnaires. Un exemplaire de ce rapport sera mis à la disposition des Commissaires aux comptes dans les plus courts délais.

COMMUNICATION AUX ACTIONNAIRES

Le Conseil charge son Président de prendre toutes mesures utiles en vue de permettre aux actionnaires d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à la prochaine assemblée dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18h30.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un Membre du Directoire.

Le Président

Un Membre

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation le bilan et les comptes annuels dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Le chiffre d'affaires de la Société, principalement constitué de prestations effectuées pour ses filiales, s'élève à 1 106 600 € contre 593 100 € en 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 2 248 893 € contre 2 098 103 € précédemment, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à (198 699) €.

Parmi les points significatifs de l'exercice, il y a lieu de mentionner :

- Les produits financiers pour 1 512 989 € qui sont constitués des dividendes reçus des filiales pour 1 321 379 €, le solde étant constitué d'intérêts et produits assimilés.

- Les charges financières s'élèvent à 220 947€ essentiellement constituées d'intérêts et charges financières.

Le résultat courant avant impôt ressort à 1 093 343 €

- Les produits exceptionnels ressortent à 431 967 € composés essentiellement de reprises sur provisions antérieures.
Notre résultat exceptionnel ressort donc en positif à 394 098 €.

Après prise en compte du total des produits de 3 995 150 €, du total des charges de 2 388 789 €, de l'impôt sur les bénéfices de (118 920) €, notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 1 606 361€.

Le total du bilan est de 111 987 873 € au 31 décembre 2018.

L'actif net s'élevant à 102 153 858 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 107 487 150 €, le fonds de roulement ressort à (5 333 292) €.

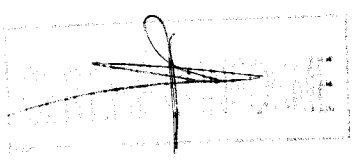

SITUATION DE LA SOCIETE A LA DATE DU PRESENT RAPPORT

Cette année encore la structure financière de notre société est demeurée solide avec une situation nette confortable et un endettement faible, au regard de nos capitaux propres.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dans un contexte économique global peu favorable, nous poursuivons nos activités avec un souci permanent d'amélioration de notre rentabilité.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan. Nous vous rappelons la situation et l'activité de nos principales filiales qui a été la suivante durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 :

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 76 887 652 € contre 92 370 050 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 81 130 496 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 78 781 930 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 2 348 565 €.
Notre résultat courant avant impôt ressort à 3 055 648 €.
Nous enregistrons des produits exceptionnels pour – 82 968 € et des charges exceptionnelles pour 2 510 773 €, principalement constituées des dotations exceptionnelles sur amortissement et provisions.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif de 2 593 741 €.

Le total des produits est de 82 086 749 € et le total des charges s'élève à 81 624 843 €, notre résultat net ressort positif de 461 907 € contre 3 138 826 € pour 2017.

L'actif net s'élevant à 17 123 425 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 9 532 042 €, le fonds de roulement ressort à 7 591 383 €.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan était de 61 147 815 €.

- SOCIETE SANET SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 15 018 175 € pour 14 163 582 € en 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 15 046 503 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 755 021 €.

Le total de produits s'élevant à 15 833 273 € et celui des charges à 15 247 333, le résultat net est positif de 585 941 €.

L'actif net s'élevant à 8 758 629 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 5 984 551, le fonds de roulement ressort à 2 774 078 €.

- SOCIETE BUTIN SEDIC SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 10 807 491 € contre 9 853 462 € précédemment.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 11 094 156 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de (23 841) €.

Le total de produits s'élevant à 11 075 500 € et celui des charges à 11 074 670 €, le résultat net est positif de 830 €.

L'actif net s'élevant à 4.414 815 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 4 333 632 €, le fonds de roulement ressort à 81 183 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 910 213 € en diminution par rapport à l'exercice 2017 , lequel était de 3 910 081 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 3 015 483 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à 6 684 €.

Notre total des produits s'élevant à 3 030 537 € et celui des charges à 3 038 211 €, le résultat net est négatif de (7 673) €.

L'actif net s'élève à 527 772 €, après déduction des immobilisations nettes de 75 693 €, le fonds de roulement ressort à 452 079 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 7 671335 € en augmentation de 951 083 € par rapport à 2017, lequel était de 6 721 252 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 7 592 884 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 209 948 €.

Avec des produits financiers de 19428 € minorés par des charges financières de 962 €, le résultat financier ressort en positif à 18466 € et notre résultat courant présente un solde positif de 228 414 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (10 574) € et de l'impôt sur les bénéfices de 50 683 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 167 158 €.

Le total du bilan s'élève à 4589 090 € composé à 54 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 479 170 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 373 366 €, le fonds de roulement ressort à 2 105 804 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2018 à 13 228 615 € contre 11 011 692 € en 2017 en progression de 20 %.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 12 852 132 € et des charges d'exploitation de 12 324 596 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 527 536 €.

Le CICE 2018 s'est élevé à 63 555 €

Des charges financières de 30 711€, font apparaitre un résultat financier négatif du même montant

Le résultat courant avant impôts est positif de 496 825 €.

Après prise en compte du total des produits à 12 853 882 € et du total des charges de 12 481 131 €, notre résultat net est positif à hauteur de 372 751 €.

L'actif net s'élevant à 2 091 072 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 306 777 €, le fonds de roulement ressort à (1 215 705) €.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan était de 7 954 215 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 952 952 € contre 2 010 895 € lors de l'exercice 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 1 908 043 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 14 892 €.

Avec des produits financiers de 15 501 €, le résultat financier est positif pour le même montant, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 30 393 €.

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 30 391 €.

Au 31 décembre le total du bilan atteint 2 045 747 €.

L'actif net s'élevant à 1 390 065 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 117 505 €, le fonds de roulement ressort à 1 272 560 €.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues intègrent les modifications liées aux règlements CRC 2004-06 et 2002-10 relatifs aux immobilisations. Des informations complémentaires sur les principes comptables retenus sont reprises dans les annexes présentées avec nos comptes.

EVENEMENTS SURVENUS APRES LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre activité orientée vers la gestion et les prises de participation n'induit pas de politique spécifique en matière de recherche et de développement

PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES – PRISES DE CONTROLE

Conformément aux dispositions des articles L 233-6 et L 247-1 du Code de Commerce, nous vous informons que notre société n'a pris aucune participation significative.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le résultat positif de l'exercice s'élevant à 1 606 361 € au compte « autres réserves » qui serait porté en conséquence à 99 399 188 €.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICE	DIVIDENDE PAR ACTION EN EUROS	Dividende éligible à la réfaction de 40 %
2015	0	0
2016	205 000	205 000
2017	0	0

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous indiquons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge un montant 6 592 € au titre des charges non déductibles fiscalement visés par l'article 39-4 du CGI.

INFORMATIONS CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1, al. 3 du Code de commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires sociaux de la Société.

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport sur les comptes annuels de vos Commissaires aux comptes et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de commerce.

INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS OU DES CLIENTS

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu												
	Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1 j et +)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	7					1	16					25
Montant total des factures concernées TTC en K€	9					0	1276		16		15	31
% du montant total des achats TTC de l'exercice	0,71											
% du chiffre d'affaires de l'exercice							57		0,7		0,7	1,4
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre de factures exclues												
Montant total des factures exclues en K€												

C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal - c. com. art. L. 441-6 ou L. 443-1)		
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : X Délais légaux :	Délais contractuels : X Délais légaux :

COMPTES CONSOLIDES

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 476 696 K€ contre 391 295 K€ en 2017.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 453 563 K€ contre 381 733 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 47 K€, un résultat exceptionnel de (2 844) K€ , un impôt sur les sociétés de 4 049 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 685 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 14 788 K€ contre 3 417 K€ l'exercice précédent.
  Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 14 013 K€ et un résultat hors groupe de 776 K€.
  Nos capitaux propres s'élèvent à 78 934 K€ contre 66 009 K€ en 2017.

  Les données chiffrées de nos filiales françaises vous ont été fournies ci-dessus.

  Nous vous présentons ci-après les données relatives à notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :
Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 449 220 587 $CAD contre 354 913 993 $CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 24 760 268 $CAD, le résultat d'exploitation ressort à 20 626 615 $CAD.

Le résultat net ressort à 15 549 096 $CAD.
Les capitaux propres s'élevant à 78 812 356 $CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 48 825 622 $CAD, le fonds de roulement ressort à 29 986 734 $CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire

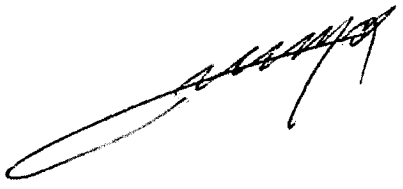

SA FRANCIS FAYOLLE
Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 400 000 Euros
Siège social 30 rue de l'Egalité
95230 SOISY S/MONTMORENCY
391 661 295 RCS PONTOISE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte annuelle en application des statuts et des dispositions du Code de commerce pour vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice. Ces comptes sont joints au présent rapport.

Les convocations prescrites par la loi vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais impartis.

Au 31 décembre 2018, le périmètre de consolidation du groupe comprenait les sociétés reprises sur le tableau joint.

Les principaux chiffres (en milliers d'euros) de nos comptes consolidés sont les suivants :

- Le chiffre d'affaires s'élève à 476 696 K€ contre 391 295 K€ en 2017.
- Les charges d'exploitation se sont élevées à 453 563 K€ contre 381 733 K€ l'exercice précédent. Après un résultat financier déficitaire de 47 K€, un résultat exceptionnel de (2 844) K€ , un impôt sur les sociétés de 4 049 K€ et une dotation aux amortissements des écarts d'acquisition de 685 K€, nous obtenons un résultat consolidé bénéficiaire de 14 788 K€ contre 3 417 K€ l'exercice précédent.
  Ce résultat se décompose en un résultat groupe bénéficiaire de 14 013 K€ et un résultat hors groupe de 776 K€.
  Nos capitaux propres s'élèvent à 78 934 K€ contre 66 009 K€ en 2017.

  Les données chiffrées de nos filiales françaises vous ont été fournies ci-dessus.

  Nous vous présentons ci-après les données relatives à nos filiales françaises et notre sous-groupe Canada :

- SOCIETE FAYOLLE ET FILS SA

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 76 887 652 € contre 92 370 050 € pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation ressortent à 81 130 496 €. Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 78 781 930 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 2 348 565 €.
Notre résultat courant avant impôt ressort à 3 055 648 €.
Nous enregistrons des produits exceptionnels pour – 82 968 € et des charges exceptionnelles pour 2 510 773 €, principalement constituées des dotations exceptionnelles sur amortissement et provisions.

En conséquence le résultat exceptionnel est négatif de 2 593 741 €.

Le total des produits est de 82 086 749 € et le total des charges s'élève à 81 624 843 €, notre résultat net ressort positif de 461 907 € contre 3 138 826 € pour 2017.

L'actif net s'élevant à 17 123 425 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 9 532 042 €, le fonds de roulement ressort à 7 591 383 €.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan était de 61 147 815 €.

- SOCIETE SANET SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 15 018 175 € pour 14 163 582 € en 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 15 046 503 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 755 021 €.

Le total de produits s'élevant à 15 833 273 € et celui des charges à 15 247 333, le résultat net est positif de 585 941 €.

L'actif net s'élevant à 8 758 629 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 5 984 551, le fonds de roulement ressort à 2 774 078 €.

- SOCIETE BUTIN SEDIC SAS

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 10 807 491 € contre 9 853 462 € précédemment.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 11 094 156 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire de (23 841) €.

Le total de produits s'élevant à 11 075 500 € et celui des charges à 11 074 670 €, le résultat net est positif de 830 €.

L'actif net s'élevant à 4.414 815 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 4 333 632 €, le fonds de roulement ressort à 81 183 €.

- SOCIETE ALLIANCE ENTREPRISE SAS

Notre société a réalisé un chiffre d'affaires de 2 910 213 € en diminution par rapport à l'exercice 2017, lequel était de 3 910 081 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à hauteur de 3 015 483 €, le résultat d'exploitation ressort déficitaire à 6 684 €.

Notre total des produits s'élevant à 3 030 537 € et celui des charges à 3 038 211 €, le résultat net est négatif de (7 673) €.

L'actif net s'élève à 527 772 €, après déduction des immobilisations nettes de 75 693 €, le fonds de roulement ressort à 452 079 €.

- SOCIETE DESPIERRE SAS

Notre société a réalisé cette année un chiffre d'affaires de 7 671335 € en augmentation de 951 083 € par rapport à 2017, lequel était de 6 721 252 €.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice pour un montant de 7 592 884 €, le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 209 948 €.

Avec des produits financiers de 19428 € minorés par des charges financières de 962 €, le résultat financier ressort en positif à 18466 € et notre résultat courant présente un solde positif de 228 414 €.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel de (10 574) € et de l'impôt sur les bénéfices de 50 683 €, le résultat net ressort bénéficiaire à 167 158 €.

Le total du bilan s'élève à 4589 090 € composé à 54 % par nos capitaux propres.

L'actif net s'élève à 2 479 170 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 373 366 €, le fonds de roulement ressort à 2 105 804 €.

- SOCIETE FILLOUX SAS

Le chiffre d'affaires s'est élevé au cours de l'exercice 2018 à 13 228 615 € contre 11 011 692 € en 2017 en progression de 20 %.

Après comptabilisation de produits d'exploitation de 12 852 132 € et des charges d'exploitation de 12 324 596 € le résultat d'exploitation ressort bénéficiaire à 527 536 €.

Le CICE 2018 s'est élevé à 63 555 €

Des charges financières de 30 711€, font apparaitre un résultat financier négatif du même montant

Le résultat courant avant impôts est positif de 496 825 €.

Après prise en compte du total des produits à 12 853 882 € et du total des charges de 12 481 131 €, notre résultat net est positif à hauteur de 372 751 €.

L'actif net s'élevant à 2 091 072 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 3 306 777 €, le fonds de roulement ressort à (1 215 705) €.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan était de 7 954 215 €.

- SOCIETE SNT SAS

Notre société a réalisé lors de l'exercice écoulé un chiffre d'affaires de 1 952 952 € contre 2 010 895 € lors de l'exercice 2017.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice à 1 908 043 €, le résultat d'exploitation ressort positif à 14 892 €.

Avec des produits financiers de 15 501 €, le résultat financier est positif pour le même montant, permettant de dégager un résultat courant avant impôts de 30 393 €.

Ainsi notre résultat net ressort bénéficiaire à hauteur de 30 391 €.

Au 31 décembre le total du bilan atteint 2 045 747 €.

L'actif net s'élevant à 1 390 065 €, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 117 505 €, le fonds de roulement ressort à 1 272 560 €.

- SOCIETE FAYOLLE CANADA INC. :

Les résultats présentés sont les résultats consolidés en dollar canadien

Le chiffre d'affaires H.T. réalisé est de 449 220 587 $CAD contre 354 913 993 $CAD pour l'exercice précédent.

Après comptabilisation des charges d'exploitation de l'exercice s'élevant à 24 760 268 $CAD, le résultat d'exploitation ressort à 20 626 615 $CAD.

Le résultat net ressort à 15 549096 $CAD.
Les capitaux propres s'élevant à 78 812 356 $CAD, après déduction des immobilisations nettes s'élevant à 48 825 622 $CAD, le fonds de roulement ressort à 29 986 734 $CAD.

Nous vous demandons conformément à l'article L225-100 du Code de Commerce de bien vouloir approuver les comptes consolidés.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont proposées

Le Président du Directoire